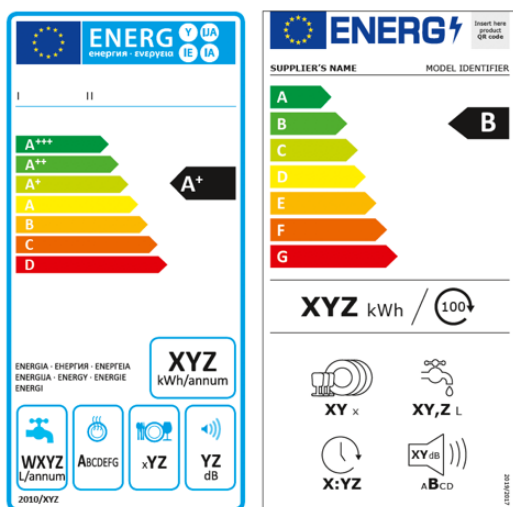


# Nouvelle étiquette-énergie pour lave-vaisselle à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021

L'étiquette-énergie fournit des informations sur l'efficacité énergétique et d'autres propriétés des lave-vaisselles. À partir de mars 2021, ces appareils devront arborer la nouvelle étiquette-énergie.



Ancienne étiquette

Nouvelle étiquette

## Principales modifications de l'étiquette-énergie

- Les couleurs habituelles allant du vert au rouge sont maintenues.
- L'échelle d'efficacité énergétique ira désormais de A à G.
- Les classes «+» disparaissent (ce qui signifie que sur la nouvelle étiquette-énergie, les classes de l'ancienne étiquette-énergie correspondront à une classe inférieure.) Ainsi, par exemple, un appareil classé A+++ sur l'ancienne échelle pourra ne relever plus que de la classe C sur la nouvelle échelle.
- La nouvelle indication de la consommation d'énergie est calculée sur la base de 100 cycles de rinçage dans le programme Eco et non plus sur 280 cycles de rinçage par an comme c'est actuellement le cas. La consommation d'énergie peut varier grandement d'un utilisateur à l'autre. Les consommateurs peuvent ainsi calculer eux-mêmes leur consommation d'énergie effective. En raison du passage à cette nouvelle indication, il n'est plus possible de comparer directement l'ancienne et la nouvelle étiquette-énergie.
- Les pictogrammes ont été remaniés.
- Un code QR permet d'accéder à la base de données produits de la Commission européenne. En Suisse, l'étiquette-énergie est autorisée avec et sans code QR.

### Bon à savoir

Lors de l'introduction de la nouvelle étiquette énergie, il n'y a que quelques modèles avec la classe "A" dans la gamme de confort supérieure.

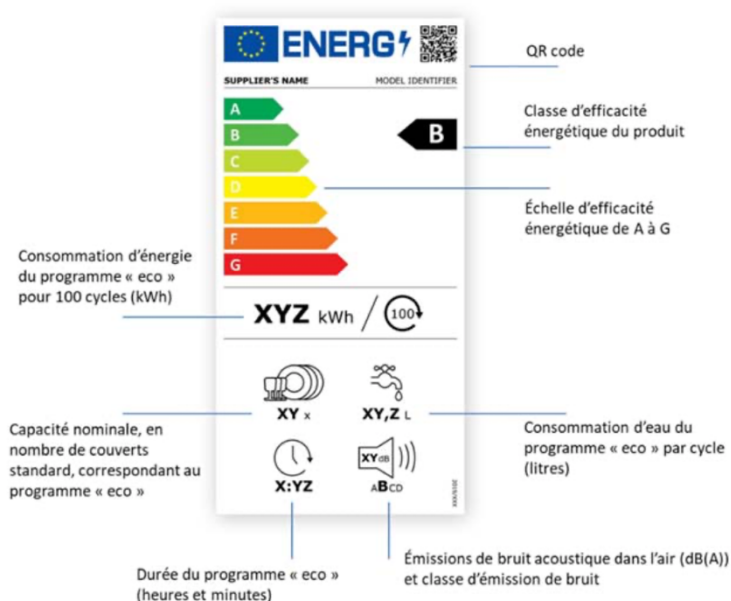
## Données clés concernant l'introduction

### Validité

Les nouvelles étiquettes-énergie seront obligatoires à parti du 1<sup>er</sup> mars 2021.

### Délai de transition

Les appareils ne satisfaisant pas aux exigences qui prennent effet le 1<sup>er</sup> mars 2021 ne pourront plus être mis sur le marché à partir de cette date. Ils pourront être vendus au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021.



Différences avec l'ancienne étiquette (autres que l'échelle d'efficacité énergétique)

- Indication de la consommation d'énergie du programme eco pour 100 cycles
- Consommation d'eau pondérée par cycle pour le programme eco
- Durée du programme eco
- Émissions de bruit et classe d'émission de bruit